



L'URGENCE C'EST L'AUGMENTATION IMMEDIATE DES SALAIRES

Le 8 septembre dernier, lors de la réunion nationale de négociation de la CCN51 (CPPNI), la question de l'augmentation des salaires a été largement abordée.

Les annonces de la Fédération Patronale FEHAP

• Transposition du Ségur

La FEHAP n'a toujours pas le financement des « oubliés » du secteur du handicap et social. Dans de nombreux départements, les financements promis pour les secteurs social et médico-social n'ont pas été versés aux établissements.

La FEHAP a fait un recense-

ment. Sur une cinquantaine de départements qui ont répondu, seuls 8 ont mis en œuvre la revalorisation des 183 euros pour les métiers socio-éducatifs à partir du 1er avril. Les autres attendent la compensation de l'Etat.

• Sur l'inflation

La FEHAP annonce qu'elle a l'assurance du gouvernement, d'une revalorisation de 3,1 % du salaire de base. Les 3,1% correspondent en Net à l'augmentation de 3.5 % de la valeur du point d'indice dans la fonction publique. Cette augmentation sera rétroactive au 1er juillet 2022 et ne concernerait que le secteur

couvert par l'assurance maladie.

La FEHAP rappelle que pour le SÉGUR 1, elle a obtenu une enveloppe supplémentaire de 25 millions pour pallier au sous-financement des services de psychiatrie et soins de suite. Actuellement les mesures SEGUR 1 ne sont financées qu'à hauteur de 85%. Pour le SEGUR 2, le secteur n'a reçu que 70 % du budget nécessaire.

Quant à la Prime grand âge, la FEHAP n'a obtenu que 18 millions sur les 31 millions nécessaires. Elle annonce avoir engagé un contentieux contre l'état pour récupérer les enveloppes nécessaires.

FORCE OUVRIÈRE RÉAFFIRME QUE L'URGENCE DANS NOTRE SECTEUR EST L'AUGMENTATION DES SALAIRES POUR TOUS

FO rappelle une nouvelle fois que la négociation entre représentants des salariés et représentants du patronat ne doit pas être encadrée par l'Etat. Nous refusons que la négociation se transforme en chambre d'enregistrement des décisions du Ministère.

FORCE OUVRIÈRE REVENDIQUE :

PORTER LA VALEUR DU POINT FEHAP À 5 € SOIT UNE AUGMENTATION DE 12,5%

FO demande à la FEHAP de proposer au Ministère un avenant signé par toutes les organisations. Si ce dernier est refusé par les financeurs, nous pourrions reporter la responsabilité sur l'Etat. Aujourd'hui c'est la FEHAP qui porte la responsabilité en ne jouant pas son rôle d'employeur du fait de refuser de signer des accords avec les organisations syndicales.

Avec une inflation qui risque d'atteindre les 10 % à la fin de l'année, les salariés ne peuvent pas entendre qu'ils ne vont avoir que 3.1 % d'augmentation, certains se retrouvent en dessous du SMIC, c'est inacceptable. La FEHAP doit proposer un avenant rapidement pour tous les secteurs et non pas seulement ceux financés par l'assurance maladie. Cet avenant devra prévoir une clause de « revoyure » rapide pour pouvoir coller à l'inflation galopante.

FO demande aussi l'application de la décision unilatérale de la FEHAP qui précise que l'indemnité Ségur sera revalorisée au même taux que la fonction publique hospitalière.

La FEHAP reconnaît que la promesse des 3,1% n'est pas suffisante.

FO tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme, FO dénonce la paupérisation des salariés, il n'y a pas eu d'augmentation de la valeur du point depuis des années.

Face à l'écrasement de la grille des salaires, la question de la reconnaissance du diplôme et de la qualification se pose.

A titre d'exemple, les salaires de certains aides-soignants sont maintenant inférieurs au SMIC.

le 27 septembre 2022

**CELA NE PEUT PLUS DURER !
POUR OBTENIR SATISFACTION, LES SALARIÉS DU SECTEUR NON PAS D'AUTRES CHOIX
QUE DE SE METTRE EN ÉTAT DE PRÉPARATION À LA GRÈVE.**

**FACE À L'URGENCE,
FO APPELLE LES SALARIÉS A SE RÉUNIR EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DANS L'UNITÉ LA PLUS LARGE
PARTOUT OÙ CELA EST POSSIBLE.**

